



**Politique globale d'achats responsables  
à la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence**

**Comite de Pilotage**

## Objectif : Formaliser et instituer une politique globale d'achats durables

### Le Diagnostic :

- **Des orientations politiques (actions et projets) en matière de prise en compte du développement durable :**
  - Charte intercommunale pour l'environnement
  - Résolution (délibération) en faveur des achats publics durables
  - Actions/projets en faveur du développement durable : événements éco-responsables, éco mobilité scolaire, construction HQE...
  - Politique de la Ville – ANRU
  
- **Ecart entre la déclaration d'intention et les actions concrètes**
  - Des objectifs quantitatifs remplis : 35 % des marchés attribués contiennent des clauses et/ou des critères de jugements des offres (25 % de marchés contiennent des clauses environnementales et 10.34% des clauses d'insertion professionnelles ou sociales)
  - Des objectifs qualitatifs insuffisamment remplis : des spécificités environnementales peu développer, des connaissances insuffisantes des produits responsables

## Les enjeux des achats responsables pour le Pôle Azur Provence

1. Développer une politique d'achats publics **responsable** (prise en compte des dimensions économiques, sociales et environnementales) 11 652 322 € HT soit 14.65 % du budget
2. Faire des achats publics un levier pour faire émerger des offres plus responsables
3. Etre exemplaire : Rechercher une cohérence entre les discours et les actes
  - Prévention des impacts sur l'environnement
  - Innovation : de nouveaux produits et services ...
  - Participer aux efforts d'insertion et aux politiques sociales
4. Améliorer la qualité du processus d'achats
5. Améliorer les modes de consommation contribuant aux politiques environnementales et de cohésion sociale
6. Concilier deux intérêts divergents : réduction des coûts à court terme / achat durable à long terme pour résonner en coût global ou coût complet
7. Partager et mutualiser notre expérience auprès des communes membres du Pôle Azur Provence : Développer une exemplarité à l'échelle intercommunale

## Organisation de la démarche

### ➤ À l'initiative

- Des élus du Pôle Azur Provence avec la signature d'une Charte intercommunale pour l'environnement.
- De la Commande Publique
- De la Direction Générale des Services
- De la Direction Environnement et Cadre de Vie
- De la Direction Politique de la Ville et de l'Emploi

### ➤ Mise en œuvre :

- Accompagnement par l'ARPE Paca
- Pilotage par la Commande publique en lien avec les Directions Environnement et Cadre de Vie et Politique de la Ville et de l'Emploi
- Implication des services

## Action 1 : Le Comité de Pilotage

- **Le comité de pilotage Achats Durables est composé de :**
  - 3 élus (Commission d'appel d'offres, Commission Environnement, Politique de la Ville) ;
  - De la Direction Générale des Services
  - Du responsable de la Commande publique : .
  - Du chargé de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable :
  - Du chargé de mission Energie :
  - Du chargé de mission Politique de la Ville : .

Le comité de pilotage se réunira trimestriellement



## Le Comité de Pilotage

### ➤ Missions du Comité de Pilotage :

- Mobiliser, Impulser et sensibiliser / informer et coordonner :
  - obtenir l'implication de tous les acteurs concernés (prescripteurs, gestionnaires, utilisateurs et fournisseurs)
- Identifier des actions concrètes rapidement
- Suivre la démarche globale et la réalisation du plan d'action par le comité de pilotage
- Suivre l'état d'avancement de chacune des équipes projet : lancement ou non des marchés, difficultés rencontrées, besoins spécifiques (en termes d'outils, d'appuis, de méthodes, de formations...)
- Tableau de bord, calendrier prévisionnel du lancement des marchés
- Evaluer les retours d'expériences à deux niveaux :
  - En termes de performance ou d'impact de chacun des marchés responsables
  - En terme de résultats de la démarche mise en œuvre au sein de la collectivité : efficacité et adéquation des moyens mis en œuvre (technique, humain, financier, organisationnel...)

### **Exemples d'indicateurs par marchés**

- Nombre de fournisseurs/prestataires ayant répondu
- Niveau de satisfaction des utilisateurs des produits ou des usagers des services
- Niveau de consommation des produits « éco » par rapport aux produits classiques
- Nombre d'emplois créés

Sur la démarche globale :

### **Exemples d'indicateurs au niveau global**

- Nombre d'acheteurs formés
- Nombre de marchés passés intégrant des critères environnementaux et/ou sociaux
- Satisfaction des utilisateurs
- Pourcentage des économies réalisées
- Evolution des comportements de consommation par agents et par produits.

## Création d'équipes projet par famille ou catégorie d'achats

Lien avec l'action

**Pour chaque projet ou catégorie d'achat responsable, il faut prévoir :**

- ❖ La constitution d'une équipe-projet (exemple : *fournitures de bureau, produits d'entretien, etc.*)
  - Responsable Commande Publique
  - Chargé de mission Environnement
  - Chargé de mission politique de la Ville
  - Service(s) prescripteur(s)
  - Agents utilisateurs

*L'équipe projet prendra les informations auprès des opérateurs économiques (Cf. action 5)*

**Mise en place d'un programme d'information et de sensibilisation**

- Lettre d'information trimestrielle **AggloActu**
- Action de sensibilisation et de communication
- La création d'outils adaptés pour le suivi et l'évaluation des différents marchés
- Répertoires de fiches produits construites et identifiées avec la fiche navette
- Tableau de bord d'exécution des marchés (nombre de commande, respect des clauses durables, formation, évolution des produits)

## **ACTION 2 : Programmer les familles et les catégories d'achats à examiner au regard du développement durable**

### A partir :

- Des orientations politiques communautaires (charte environnementale intercommunale, plan climat, etc.)
  - Du bilan des marchés passés
  - De la liste des marchés à reconduire et de la programmation annuelle des marchés
  - Des familles d'achats les plus avancés en matière de développement durable.
  - Des réponses au questionnaire adressé aux services
- 
- **Marchés 2011 : 35,13 % des marchés ont intégré des clauses environnementales ou sociales**
    - Familles :
    - Catégories
  
  - **Marchés 2012 :**
    - 32 marchés à renouveler dont 8 intègrent déjà des clauses environnementales ou sociales
    - Familles : travaux d'impression, services de télécommunication, service traiteur et denrées alimentaires, Véhicules automobiles et utilitaires, Produits d'entretien à usage domestique
    - Catégories : Maintenance des machines et matériels de chauffage et climatisation, Maintenance des espaces verts, parcs, jardins, plantations ornementales, Nettoyage spécialisé (graffitis, locaux d'élevage)
    - XX nouveaux marchés à lancer
    - Familles :
    - Catégories :

## **ACTION 3 : Analyser les besoins et les pratiques des services**

- **Analyser les besoins et les pratiques :**
  - Recenser les acheteurs, les gestionnaires et les utilisateurs
  - Identifier les besoins des prescripteurs (formation, veilles, revues etc.)
  - S'informer sur pratiques des usagers lors de réunions ou de remontée d'informations spontanées
  - Lister les offres éco-responsables des fournisseurs, etc....
  - Identifier les pratiques en matière de livraison et de stockage
  
- **Le périmètre d'action** (avec une définition des priorités) :
  - Travaux, Fournitures et Services
  - Fournitures administratives et de bureau
  - Télécommunications
  - Matériel informatique
  - Mobilier
  - Fournitures d'entretien et de traitement
  - Vêtement de travail
  - Energie / électricité
  - Imprimerie / reprographie
  - Livres
  - Alimentation
  
- **Objectif : Optimiser le processus des achats**

## **ACTION 4 : Définir annuellement des objectifs par famille et par catégorie d'achats**

### **Prise en compte des impacts environnementaux et sociaux**

- Soutenir les produits issus de l'agriculture locale, biologique et du commerce équitable,
- limiter la production de déchets d'emballage,
- limiter la consommation d'énergie,
- réduire l'utilisation de substances dangereuses,
- réduire la pollution de l'air ambiant (risques pour la santé humaine) et l'impact sur l'effet de serre,
- limiter les déchets d'appareils et d'emballage.

*Préciser les spécificités techniques et les critères de jugements des offres*

### **En étudiant la faisabilité technique et opérationnelle**

- Identifier les moyens internes mobilisables (humains et financiers)
  - Moyens humains :
    - Elu responsable
    - Service commande publique
    - Direction ou service prescripteur
    - Direction Politique de la Ville
    - Direction Environnement

## **ACTION 5 : Lancer un marché Test (Traiteur)**

### **Marché traiteur et fournitures de denrées alimentaires bio ou équitable**

1. Préparer le marché en identifiant les besoins
2. Constitution d'une équipe projet
3. Réunion de sensibilisation de tous les services utilisateurs
4. Définition et évaluation des besoins (en cours)
5. Consultation des fournisseurs potentiels (prévu semaine 4)
6. Détermination des objectifs et spécificités techniques objet du marché
7. Détermination des critères de jugement

#### **1. Définition du besoin :**

Besoins : Cocktail, déjeuner, petites réceptions avec ou sans service pour les réceptions organisées par les services du PAP – Achat de denrées alimentaires et boissons bio, achat

Service prescripteurs gestionnaire du marché : affaires juridiques  
Service utilisateurs

Montant annuel des marchés : 40 000 € HT

**Procédure MAPA < 200 000 € HT**

**Lot 1 : Service de traiteur :**

**Lot 2 : fourniture de denrées alimentaires régionales, locales, bio ou équitables**

**Lot 3 : Fourniture de boissons régionales, locales, bio ou équitables**

## 2. Déterminer le niveau d'exigences environnementales et/ou sociales au moyen de la fiche navette

Cycle de Vie	Enjeux environnementaux	Piste de prise en compte
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter le recours aux substances nocives pour l'environnement et la santé</li><li>- Préserver l'environnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter les additifs lors de la préparation (colorants)</li><li>- Limiter les produits non traités ou traités sans substances classées dangereuses pour la santé et l'environnement</li><li>- Soutenir les produits issus de l'agriculture locale ou biologique et du commerce équitable</li><li>- Favoriser les produits de saison</li><li>- Favoriser des modes d'acheminements peu polluants</li><li>- Favoriser les approvisionnements directs</li></ul>
		<ul style="list-style-type: none"><li>- Variétés des produits,</li><li>- diversités de la production</li></ul>
	Fabrication	Limiter la production de déchets d'emballage Favoriser les emballages recyclables ou recyclés Elimination et traitement des déchets
	Usage	
	Fin de vie	

### **3. Décliner ce niveau d'exigence dans les procédures**

**Conditions d'exécution** : critères qualitatifs (ex origine des produits, saisonnalité – conditions de livraison).

Le traiteur retenu proposera des produits issus de l'Agriculture régionale ou locale ou Biologique ou du commerce équitable.

**Critères de sélection des offres** : référencement des fournisseurs

### **4. Rédiger les documents de consultation**

Avec services prescripteurs,

### **5. Lancer la consultation et analyser les propositions**

AAPC le 30/01/2012 au BOAMP et au Nice Matin

### **6. Suivre et évaluer le marché**

## **ACTION 6 : Proposer des formations sur les achats durables (avec le service RH)**

- Formations interne : sensibilisation et information sur les achats durables
- Formations CNFPT : identifier les formations proposées et les proposer aux agents
- Formations hors CNFPT : en fonction des besoins, organiser des formations en interne par thème ou famille d'achat

## **ACTION 7 : Communiquer et partager notre expérience**

### **Communication interne :**

- présentation de la démarche et du plan d'actions en réunion de coordination des services
- information régulière dans Agglo Actu
- Introduire dans le guide de la commande publique la notion de développement durable et d'achats responsables en tant que principes de la politique d'achats publics
- Lien avec une démarche qualité globale au sein de la collectivité
- Evaluation de la fiche retour d'expérience

### **Communication externe : être incitatif pour encourager des démarches similaires sur le territoire**

- Valoriser la politique d'achats durables auprès des citoyens (affichage lors de nos manifestations par exemple) et de nos partenaires (subvention bonifiée ou éco-conditionnalité des aides et subventions accordées?)
- Partager et mutualiser notre expérience avec les communes du territoire : capitalisation des bonnes pratiques, commandes groupées
- Partager et mutualiser notre expérience avec d'autres collectivités : réseau commande publique responsable ARPE PACA